

Paris, le 11 juin 2019

Encourageons le partage des fruits de la croissance !

CroissancePlus s'associe à la Conférence sur le partage de la valeur entre l'entreprise et les salariés, organisée le 11 juin par Thibault Lanxade et François Perret, nommés par le Gouvernement Ambassadeurs à l'intéressement et à la participation.

Parce que les entreprises ne sauraient créer de la richesse sans l'implication et l'engagement au quotidien de leurs salariés, CroissancePlus porte comme valeur fondatrice le partage équitable des fruits de la croissance.

Avec son guide pour encourager les entrepreneurs à « Partager les fruits de la croissance pour grandir ensemble », publié en février dernier, CroissancePlus donne les clés de compréhension des quatre principaux dispositifs : participation, intéressement, BSPCE, actions gratuites.

Le cadre fiscal et juridique a évolué favorablement ces dernières années, notamment avec la loi PACTE, mais d'autres freins doivent être identifiés et levés.

Les entrepreneurs de CroissancePlus proposent ainsi de mettre en place la dégressivité du forfait social sur l'intéressement pour toutes les entreprises, au-delà de 250 salariés, ou, à défaut, de supprimer le forfait social sur les sommes versées en plus par rapport à celles versées l'année précédente.

Il est également indispensable de simplifier le dépôt des accords en homogénéisant et en standardisant le traitement des dossiers par les DIRECCTE pour traiter toutes les entreprises de manière homogène quel que soit le département.

Enfin, dans un monde économique qui change de plus en plus vite, les entreprises de croissance ont rarement une visibilité à 3 ans et craignent d'être engagées avec une formule sans pouvoir l'adapter en cas de besoin. En prévoyant un engagement d'1 an avec tacite reconduction, les entreprises pourraient changer la formule si celle-ci se révélait inadaptée.

Pour Jean-Baptiste Danet, Président de CroissancePlus : *« Le partage des fruits de la croissance est dans l'ADN de notre association. Outil pour fidéliser les collaborateurs et attirer les talents, il répond également aux préoccupations sociétales sur le rôle de l'entreprise et aux préoccupations sociales sur le pouvoir d'achat des salariés. Il est plus que jamais urgent de l'encourager. »*

Contact médias : Isabelle d'Halluin communication 06 03 00 88 48/
indh@isabelledhalluin.com

Direction des Affaires publiques : 01 56 88 56 22

<http://www.croissanceplus.com>

croissanceplus⁺
GRANDIR ENSEMBLE

Premier réseau français des entrepreneurs de croissance créé en 1997, CroissancePlus se veut force de propositions et d'influence auprès des pouvoirs publics et leaders d'opinion pour favoriser la croissance des entreprises et la création d'emplois en France.